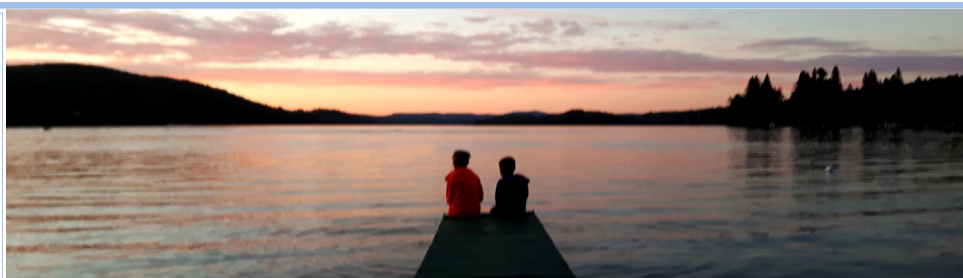




Municipalité de
La Macaza

53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'information - Juillet 2018

Mot de la mairesse

Chères macaziennes et chers macaziens,

Plusieurs citoyennes et citoyens se posent des questions sur le fait que la municipalité a décidé d'éliminer la cueillette des volumineux. Se poser des questions et poser des questions est évidemment légitime. Il vaut toutefois la peine de prendre un peu de temps pour expliquer et aussi pour comprendre ce qui a poussé le conseil à une telle décision.

Le premier geste posé par la municipalité a été de créer et de mettre en place un Écocentre. Cet Écocentre qui est de plus en plus utilisé permet de récupérer un grand nombre d'objets qui, auparavant, se retrouvaient tout simplement dans les sites à l'enfouissement. Même les produits dangereux s'y retrouvaient. *L'Écocentre est en ce sens un geste très concret pour mieux protéger notre environnement.*

Avec l'ouverture de l'Écocentre, le conseil municipal a éliminé la cueillette des volumineux, ce qui est une suite logique de l'établissement d'un Écocentre où on peut contrôler ce qui est recyclable ou récupérable de ce qui ne l'est pas. Justement, ce qui était ramassé pêle-mêle lors de la cueillette des volumineux s'en allait directement à l'enfouissement, sans tri, ce qui est contraire à l'objectif de mieux protéger l'environnement. Les gens seraient d'ailleurs surpris de ce qu'on y retrouvait. On y retrouvait de tout et bien souvent des objets encore très utilisables. On peut penser aux vêtements, aux meubles, par exemple, qui sont remis à des organismes et qui servent encore.

L'Écocentre répond adéquatement à ces préoccupations. On enlève un service, la cueillette des volumineux, mais on ajoute un nouveau service qui répond mieux aux objectifs que nous nous sommes fixés, mais qui nous sont aussi imposés par le gouvernement. Et on fait cela en ayant laissé le coût de la collecte des déchets à 150 \$ par année (2.88 \$ par semaine), coût qui n'a pas augmenté depuis 2009. À compter de septembre, on ajoutera la collecte des matières organiques avec le bac brun. Il y aura des impacts évidemment. Mais il s'agit d'un geste de plus dans le sens que chacun de vous désire: la protection de notre environnement.

La gestion des déchets est sans contredit, un grand défi confié aux municipalités par le gouvernement qui coûte de plus en plus cher. Ainsi en 2010, les coûts de notre collecte s'élevaient à 56,347 \$, elle est passée en 2018 à un peu plus de 144,000.00 \$. Avec la hausse des coûts de l'essence, de la main d'œuvre, etc., on peut prévoir, une hausse des tarifs.

Les décisions prises par le conseil en matière de gestion de collecte des déchets ont pour but d'assurer une gestion des déchets tout en maîtrisant nos coûts. Vous assurer un service de qualité au meilleur coût possible demeure la préoccupation première de vos élus.

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 9 juillet prochain, je vous y invite dès 18h30.

Je vous souhaite un bel été,

Céline Beauregard, mairesse

Sommaire :

• Mot de la mairesse	1
• Mot du directeur général (Faits saillants du conseil municipal)	2
• Rapport de la Mairesse	3
• Urbanisme	4
• Informations générales	5
• Bibliothèque	6
• Capsule d'histoire	7
• Horticulture	8
• Compte rendu des activités	9
• Activités	10-11
• Calendrier des événements	12

Pour rejoindre la municipalité

Tél. : 819-275-2077

Fax : 819-275-3429

Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas **d'urgence**,
vous pouvez rejoindre
le Service des travaux publics
(819) 278-5074

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mardi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Jeudi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Vendredi : 8h à 12h

Heures d'ouverture bibliothèque

Mardi : 13h à 17h

Mercredi : 15h à 19h

Jeudi : 12h à 17h

Samedi : 9h à 12h

Heures d'ouverture de l'écocentre

Vendredi : 8h à 16h

Samedi : 8h à 12h

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DU 11 JUIN 2018

- Achat d'une automobile électrique : l'achat a été approuvé mais compte tenu de l'engouement pour les véhicules électriques, sa livraison retardera un peu.
- Rapport de la mairesse qui a fait état des faits saillants du rapport financier de l'année 2017.
- Le conseil a procédé à l'engagement d'un étudiant pour l'été aux travaux publics et à l'horticulture.
- Lancement d'un concours pour l'engagement d'un nouvel inspecteur en urbanisme et en environnement suite au départ de l'inspecteur monsieur Exumond Dieuconserve.
- L'achat de deux mâts pour les drapeaux à l'Hôtel de Ville afin de corriger une situation et rencontrer les exigences en cette matière. En effet, on ne doit pas mettre deux drapeaux sur un même mât.
- Le conseil a donné un appui aux hôpitaux de la région qui sont en mauvais état. Sur des notes de A à E, les hôpitaux de Saint-Jérôme et de Rivière-Rouge obtiennent une note D et Mont-Laurier une note E pour très mauvais état.
- Le conseil a augmenté la subvention au club des aînés Les Joyeux Macaziens de 800\$ à 1,000\$ pour l'année 2018.
- Le conseil comme de nombreux citoyens déploraient qu'il était impossible de s'approvisionner en essence dans la municipalité. La Loi sur les compétences municipales permet depuis peu qu'une municipalité puisse aider un commerce et le conseil a décidé d'aider le dépanneur La Macaza à se procurer de l'essence pour desservir tant la clientèle locale que nos visiteurs. Cette aide est sous forme d'un prêt sans intérêt et d'un congé de taxes commerciales.
- Une subvention à la Maison Lyse Beauchamp de 500\$ a été accordée. La Maison Lyse Beauchamp est très active en itinérance, dépendances et hébergement dans la MRC pour les démunis.
- Un appel d'offres a été fait sur invitation pour l'approvisionnement d'agrégats et de la location d'une pelle mécanique pour les travaux de chemins (à venir).
- Dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet de regroupement pour la collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques. Ce projet vise une régie intermunicipale entre Rivière-Rouge Nominique et notre municipalité qui prendrait en charge la collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques en 2020.
- Lancement de l'appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2019.
- Suite à l'intéressante initiative de notre horticulteur, Riel Demers, le conseil a accepté son projet de production de plantes et arbustes pour les bandes riveraines. Ces plantes et arbustes seront éventuellement donnés aux occupants de bandes riveraines qui en auront besoin. On vous reviendra sur la façon de procéder lorsque les plantes et arbustes seront produits.
- Une demande de subvention sera adressée dans le cadre du programme Nouveaux Horizons du gouvernement fédéral en vue de l'implantation en 2019 d'une cuisine collective, ce qui avait été identifié comme un besoin lors de la consultation de la politique MADA (Municipalité Amie Des Aînés) en 2015 et qui fait parti du plan d'action.
- Le conseil a passé une résolution pour l'expropriation d'un terrain sur le chemin des Cascades en vue de l'aménagement d'une halte pour les cyclistes du parc linéaire le P'tit train du nord, projet qui s'inscrit dans un projet plus large de créer un réseau pouvant favoriser le déplacement des cyclistes vers le cœur du village et qui permettra aux macaziens et macaziennes d'utiliser la piste cyclable à partir de notre municipalité.
- Les discussions se poursuivent dans le dossier de l'église et nous espérons des développements dans les prochains mois.

Jacques Brisebois, directeur général

RAPPORT DE LA MAIRESSE DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

De l'avis de notre vérificateur externe, monsieur Daniel Tétreault CPA, l'année financière 2017 a été une bonne année financière pour notre municipalité. Un surplus de 186,500\$, l'utilisation du surplus non affecté sans trop le diminuer et une amélioration de nos liquidités avec le dépôt des sommes dues du programmes TECQ, programme d'amélioration des chemins, qui se terminait le 31 mars 2018 et dont les sommes prévues de 669,000\$ ont été entièrement dépensées.

L'élément qui se détache des opérations de l'année financière 2017 est sans contredit la rénovation de notre salle communautaire qui a retrouvée non seulement une certaine beauté mais surtout une meilleure utilité. En effet, en plus de la rénovation telle quel, incluant de nouvelles salles de bain, deux douches ont été ajoutées de façon à répondre à tout imprévu en cas de mesures d'urgence. De plus, la cuisine a été complètement refaite mais en y ajoutant des équipements dont une chambre froide, qui pourra servir à de multiples occasions et éventuellement à la cuisine communautaire. Les coûts relatifs à la salle sont les suivants : 412 923\$ dont 172 435\$ en subvention et 240 538\$ étant la part de la municipalité. Il faut également ajouter l'engagement d'un responsable aux loisirs, monsieur Laurent Bourgie.

Les résultats détaillés se résument ainsi :

Revenus :

Taxes	1,622,384\$
Compensations tenant lieu de taxes	435,134\$
Transferts	218,250\$
Services rendus	148,179\$
Imposition de droits	91,700\$
Amendes et pénalités	13,854\$
Intérêts	19,295\$
Autres revenus	750\$
Total des revenus	2,550,075\$

Charges :

Administration générale	636,998\$
Sécurité publique	296,586\$
Transport	653,015\$
Hygiène du milieu	208,517\$
Santé et bien-être	366\$
Aménagement, urbanisme et développement	216,677\$
Loisirs et culture	261,169\$
Frais de financement	35,791\$
Remboursement de la dette	54,447\$
Total charges	2 283 566\$

Excédent (déficit) de l'exercice 186 509\$

URBANISME

VOTRE ARBRE EST TOMBÉ SUITE À UN ÉVÈNEMENT NATUREL (VENT, Foudre, ETC.)!

SAVIEZ-VOUS QUE VOUS DEVEZ QUAND MÊME FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS D'ABATTAGE D'ARBRE?

Il arrive souvent que des arbres tombent suite à des événements naturels. Cela peut paraître insolite de prime abord, mais nous demandons tout de même aux citoyens de faire les démarches auprès de la municipalité pour un permis d'abattage d'arbre.

La raison simple : les inspecteurs se rendent de temps en temps sur votre terrain pour effectuer des inspections de routine. Si un inspecteur constate une souche d'arbre ou encore constate en analysant les archives photographiques qu'il manque un arbre à tel emplacement et que vous n'avez aucun permis d'abattage d'arbre dans votre dossier, vous vous exposez à une amende. En effet, en tant que municipalité, nous ne pouvons pas savoir si l'arbre manquant sur votre terrain est tombé suite à un événement naturel, ou si le citoyen a décidé de le couper sans prendre de permis.

C'est donc pourquoi lorsque cela arrive, vous devez communiquer avec la municipalité. Une demande de permis pour abattage d'arbre peut facilement se faire par courriel. Pour faciliter le processus, vous pouvez fournir des photos des arbres tombés ainsi que leur emplacement sur le terrain (à l'aide d'un simple croquis fait à la main). Il arrive parfois que l'inspecteur doive se déplacer sur votre terrain avant de délivrer le permis. Lorsqu'il a tous les éléments nécessaires en main, l'inspecteur délivre un permis **et il y aura une preuve légale dans votre dossier** que vous n'avez pas abattu ces arbres sans permis, mais qu'ils sont plutôt tombés de façon naturelle.

PERMIS ÉMIS DU 04 JANVIER AU 31 MAI 2018

Types de permis/Valeur des permis	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Total
BÂTIMENT ACCESSOIRE	0	0	0	1	5	6
AGRANDISSEMENT, TRANSFORMATION	0	0	0	0	1	1
ABATTAGE D'ARBRES	0	1	3	4	5	13
INSTALLATION SEPTIQUE	1	1	0	1	3	6
CONSTRUCTION BATIMENT PRINCIPAL	0	1	0	0	2	3
DÉMOLITION	0	0	1	0	2	3
RENOVATIONS/REPARATIONS	3	2	2	7	12	26
GALERIE, PERRON, PATIO...	0	0	0	0	1	1
REMBLAI/DÉBLAI	1	0	0	0	2	3
INSTALLATION D'UN QUAI	0	0	0	1	2	3
CAPTAGE DES EAUX	1	1	0	0	1	3
LOTISSEMENT	1	0	0	0	0	1
TOTAL DES PERMIS	7	6	6	14	36	69
VALEUR DES PERMIS	65 650.00 \$	50 001.00 \$	30 103.00 \$	77 005.00 \$	416 310.00 \$	639 069.00 \$
Demande de dérogation mineure	0	0	1	0	2	3

Source des données : PG Solution, 04 juin 2018.

Service de l'urbanisme

Pour nous faire parvenir toute demande de permis :

Urba1@munilamacaza.ca

Urba2@munilamacaza.ca

L'écocentre de La Macaza est ouvert depuis le 19 juin 2018

L'écocentre est situé au 1, chemin Roger-Hébert, à La Macaza. Les heures d'ouverture sont les vendredis de 8h à 16h et les samedis de 8h à 12h. Un préposé sera sur place durant les heures d'ouverture afin de vous informer. L'utilisation de l'écocentre est **gratuite** pour tous les résidents et les propriétaires de La Macaza munis d'une **preuve de résidence** (carte citoyenne, permis de conduire...).

Les citoyens sont invités à trier leurs matériaux avant leur arrivée à l'écocentre afin d'éviter les délais de déchargement sur le site. Soyez avisés que les véhicules contenant uniquement ou majoritairement des matières destinées à l'enfouissement seront refusés sur le site de l'écocentre puisque l'écocentre est un site destiné au recyclage. Soyez par ailleurs avisé qu'il est **STRICTEMENT INTERDIT** de déposer des rebus, des objets ou des matériaux devant l'écocentre lorsque ce dernier est fermé ou devant les portes du garage municipal. Des caméras de surveillances sont installées afin d'identifier les contrevenants. Les résidus domestiques dangereux sont désormais collectés à l'écocentre et ne doivent plus être déposés au garage municipal. Notez par ailleurs que **les entrepreneurs ne sont pas admis à l'écocentre.**

Vous pouvez consulter le www.munilamacaza.ca pour la liste des matières acceptées gratuitement à l'écocentre.



SERVICE DE COLLECTE DES VOLUMINEUX.

Suite au retrait de la collecte des volumineux dû à l'ouverture de l'écocentre en 2017, nous offrons depuis début juin 2018, un service de collecte sur demande, opéré par les employés de la voirie. Ce service est mis en place afin d'aider les citoyens ne disposant d'aucun moyens nécessaires pour transporter leurs volumineux à l'écocentre. Il vous est offert moyennant un coût de \$25 par appel, pour un maximum de deux appels par année pour la même adresse.

LA PATROUILLE VERTE EST DE RETOUR!

Depuis la mi-juin, les patrouilleuses engagées par la RIDR visitent les résidences de la municipalité de La Macaza, afin de sensibiliser la population à l'arrivée des bacs bruns. Elles participeront également à divers événements municipaux au cours de l'été.



SÉANCE D'INFORMATION CONCERNANT LES BACS BRUNS

Samedi 25 août 2018 : 9h La Macaza	Hôtel de ville, Grande salle, 53 rue des Pionniers
11h Rivière-Rouge	Salle Jeanne-Gariépy (Aréna) 1550, chemin du Rapide
13h30 L'Ascension	Salle du conseil, 58 rue de L'Hôtel de ville
Samedi 8 septembre : 9h Lac-Saguay	Salle du conseil, 257A Route 117
11h Nomingue	Hôtel de ville, Salle Arduin, 2110, chemin du Tour-du-Lac
13 h 30 Rivière-Rouge	Salle Sainte Véronique, 1841 boulevard Fernand-Lafontaine

CHANGEMENT DE NOM DU CHEMIN DE L'ANNONCIATION PAR LE NOM "CHEMIN DE LA MACAZA".

C'est officiel la commission de toponymie du Québec a approuvé le changement, pour les 6 résidents concernés par ce changement, la municipalité communiquera avec vous sous peu.

La raison de ce changement fut pour faciliter le travail des 1er répondants, policiers et ambulanciers.



HISTOIRE ET PATRIMOINE,

un projet qui nous concerne tous...

Un comité de conservation de l'Histoire et du Patrimoine de La Macaza a été créé par la bibliothèque, en étroite collaboration avec la Maison de la culture de La Macaza. Un des projets consiste à produire **un livre sur La Macaza et ses familles.**

Si vous êtes intéressés à **inclure votre histoire de famille** dans ce beau projet communautaire, nous vous invitons tout d'abord à réserver votre ou vos page (s). Puis, nous vous demanderont de partager vos informations et vos photos de familles et ce, dès que possible.



Tu as entre 2
et 14 ans?

**Club
de lecture
d'été
TD
2018**



**Inscri-
toi au
Club de lecture d'été TD !**

Cet été, nourris tes passions à ta biblio!



AVIS DE RECHERCHE

**Vous êtes ARTISTES
PEINTRE et aimeriez
exposer une de vos
œuvres?**

Votre bibliothèque est présentement **à la recherche d'artistes** qui voudraient prêter une ou des toiles afin de varier son exposition.

Informations: 819-275-2077 poste 26

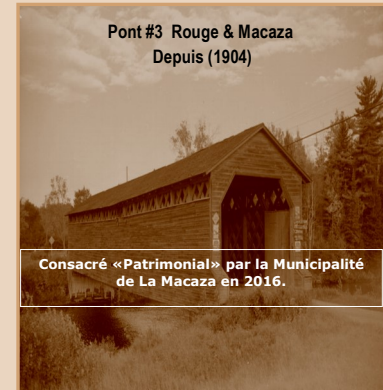
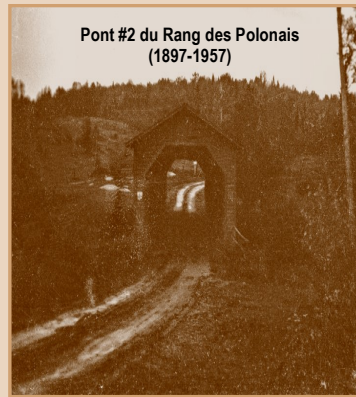
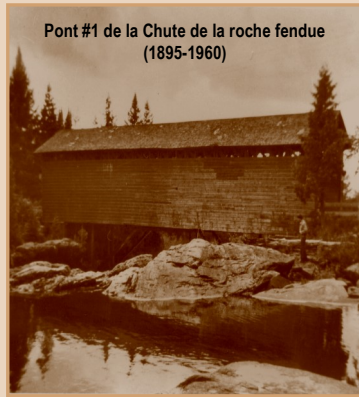
Vous êtes invités à venir découvrir l'histoire fascinante de Kateri Tekakwitha, première femme autochtone d'Amérique du Nord à être canonisée par l'Église catholique.

Venez visiter cette exposition temporaire à votre bibliothèque municipale. Vous pourrez contempler cette sculpture gracieusement offerte à la communauté de La Macaza, mais aussi avoir la chance d'en apprendre d'avantage sur les coutumes et les mœurs amérindiennes. Celle-ci a été exposée, depuis plusieurs années, à l'Église de La Macaza.



CAPSULE PATRIMONIALE

«TROIS PONTS COUVERTS D'HISTOIRE»



Voici des écrits poétiques qui évoquent des infrastructures historiques ayant été vitales au développement de notre village:

Extrait tiré du livre «Sous le ciel de l'Annonciation 1954» auteur Dr. Côme Cartier : La Macaza, c'est la petite municipalité des ponts, bien oui, des ponts qui traversent ses ruisseaux, sa rivière au-dessus des rapides, des cascades qui chantent, rient, chuchotent et gesticulent créant ainsi une atmosphère où il a toujours fait bon vivre. Le **père Verron**, crieur des lettres le dimanche, avait bien le gosier guttural fait pour être compris de ce peuple cosmopolite. Une quantité de beaux lacs donnent leurs eaux aux ruisseaux Chaud et Froid. Ces deux ruisseaux sans avoir rien en commun se coudoient parallèlement durant des arpents et se jettent dans la rivière Macaza, affluent de la rivière Rouge qui se déverse dans le **rapide de la petite sœur**. Ce joli rapide aux sons plaintifs et doux dont l'harmonique est en «mi», un contraste avec les bruits du roulement des wagons sur le pont métallique du canadien pacifique qui traverse la rivière juste au-dessus et dont l'harmonique est en «la».

Extrait du journal d'un voyageur/photographe dans les Laurentides en 1949 par Richard Sanders Allen de Westminster, Vermont, É-U. : «Du mauvais temps approchait, et je devais me dépêcher pour prendre l'orage de vitesse. J'ai vu les trois ponts des environs de La Macaza en profitant d'éclaircies, et je me suis empressé d'aller à l'Annonciation. La Rivière-Rouge était plus étroite ici, et un autre vieux pont rouge desservait le village, donnant directement sur le chemin de fer du canadien pacifique, à la manière de tant de ponts des villages de la Nouvelle-Angleterre d'autrefois».

La Municipalité de La Macaza a continué à améliorer la halte routière établie depuis 1990 devant notre dernier pont couvert. En 2016 on a installé une toilette publique, des tables, un abri et un deuxième panneau d'information pour honorer notre dernier pont couvert devenu au fil du temps orphelin dans la vallée de la Rouge. Cette halte routière s'inscrit dans un plan de développement durable à long terme. D'autres suivront pour mettre notre patrimoine en valeur et nous placer sur la route d'un développement touristique en plein essor.

En octobre 2016, la Municipalité a consacré officiellement «**patrimonial**» le pont Macaza. En rétrospective, nous pouvons être fiers qu'il nous reste un «**pont patrimonial bâti**», et deux «**ponts patrimoniaux immatériels**» restant présents dans les mémoires.

Benoit Thibeault & Christine Macias, bénévoles culture et patrimoine.

Photos : Pont 1 (1960) Louis-Philippe Gravel, pont 2 (1949) Richard Sanders Allen, pont 3 (1962) Gabor Szilasi.

LE BULLETIN HORTICOLE

Bonjour à tous les macaziens et macaziennes j'aimerais vous aviser que la municipalité a commencée un combat contre la renouée japonaise une plante exotique envahissante.

J'ai procédé à plusieurs coupes, à la maison de la culture et au lac Caché. Vous êtes nos yeux et j'espère avoir votre collaboration pour m'aider à trouver cet ennemi commun qui envahit nos forêts et nos berges et ensemble nous viendrons à bout de cet envahisseur. Communiquez avec moi au 819-275-2077 poste 33.



Cette plante originaire d'Asie a d'abord été introduite comme plante ornementale aux États-Unis vers la fin du 19e siècle. Elle s'est par la suite rapidement propagée à l'intérieur du continent. Au Québec, la première mention de sa présence remonte à 1918 (Dunham). La renouée japonaise atteint une hauteur variant entre 75 et 300 cm. On la reconnaît facilement par sa tige creuse dressée, simple ou ramifiée, ronde, lisse et souvent tachetée de rouge violet, d'un diamètre variant entre 1 à 2 cm. Elle arbore un feuillage composé de feuilles alternes, ovées, relativement grandes (5 à 12 cm de large et 7 à 15 cm de longueur). En période de floraison, de juillet à septembre, elle se pare de nombreuses petites fleurs blanchâtres réunies en grappes présentant la forme de gouttes d'eau.

Source : La sépaq

Riel Demers, horticulteur

Herbe à poux

L'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) représente une préoccupation significative pour le réseau québécois de la santé publique depuis plus de 30 ans. Elle constitue la plus importante cause de rhinite allergique saisonnière dans tout le nord-est de l'Amérique du Nord et serait responsable d'environ 75% des allergies aux pollens, affectant environ 1 Québécois sur 10.

Identification de l'herbe à poux





COMPTE RENDU DE NOS DERNIÈRES ACTIVITÉS

FÊTE DE LA PÊCHE LA MACAZA

Le 9 juin dernier, plus de 200 personnes ont participé à la Fête de la Pêche au quai public du lac Chaud.

Lors de cette magnifique journée ensoleillée, 60 enfants se sont inscrits et 20 certificats de pêche en herbe incluant un ensemble de canne à pêche avec leurres et une brochure de la Fondation de la Faune du Québec (Je pêche avec Gulliver) ont été remis aux enfants âgés entre 6 et 17 ans qui ne possédaient pas de

permis. Les 60 enfants ont tous reçus un prix de présence et 2 prix supplémentaires ont été remis pour le plus petit et le plus gros poisson. Les 60 enfants présents sont tous repartis avec au moins une truite.

Un dîner hot-dogs, croustilles, jus et liqueurs a été servi gratuitement à tous.

La municipalité en collaboration avec le Ministère des forêts, Faune et parcs (MFFP) onensemencés 500 truites dans le lac. De plus 75 ont été placées dans un bassin afin de faciliter la prises pour les plus jeunes. La réussite de cette journée destinée aux enfants et aux familles a été rendue possible grâce à nos nombreux partenaires, commanditaires, bénévoles et employés, un immense merci à tous et à l'année prochaine !!



Rénovation tout @ 9

Gilles Rivard
Entrepreneur spécialisé
en rénovation
450.565.5817
renovationtouta9@gmail.com

- Rénovation de tout genre selon vos besoins
- Estimation gratuite
- Travaux garantie

R.B.Q.: 5691.9350.01

LAVAGE DES EMBARCATIONS

Cette année, les propriétaires d'embarcations pourront faire laver leur bateau ainsi que leur remorque de bateau au poste de lavage : **Dépanneur & Resto-bar La Macaza** situé au **314, chemin de l'Aéroport**, La Macaza (de **7h00 à 19h00** tous les jours) pour la période du 27 avril 2018 au 15 octobre 2018.

Ce nettoyage, au coût de 40\$, est obligatoire pour tous propriétaires d'embarcation motorisé non-résidents de La Macaza.

Quant aux résidents qui utilisent leur embarcation sur un plan d'eau situé à l'extérieur de la municipalité, ceux-ci doivent également les faire laver, gratuitement, avant de le remettre à l'eau à La Macaza.

Une mesure efficace contre la prolifération d'espèces aquatiques envahissantes nuisibles (moules zébrées, myriophylles à épis...).



Ensemble, protégeons nos lacs !

Nous aimerions faire connaître votre commerce aux citoyens de La Macaza!

Si vous désirez qu'on parle de votre commerce dans une page de notre bulletin, vous pouvez nous envoyer un texte avec photo à l'adresse suivante: adjadm@munilamacaza.ca

La municipalité n'engage aucune responsabilité envers les services offerts des entreprises mentionnées dans nos bulletins.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE JUIN À SEPTEMBRE 2018

1er juillet	Fête du Canada
13 juillet	Festival Villageois Vendredis Macazien Spectacle en plein air, gratuit, bar sur place, 19h30
17 juillet	Parler pour parler
20 juillet	Festival Villageois Vendredis Macaziens Spectacle en plein air, gratuit, bar sur place, 19h30.
27 juillet	Accueil des nouveaux arrivants.
27 juillet	Festival Villageois Vendredis Macazien Spectacle en plein air, gratuit, bar sur place, 19h30
3 août	Festival Villageois Vendredis Macazien Spectacle en plein air, gratuit, bar sur place, 19h30
15 août	Parler pour parler
25 août	Épluchette de blé d'Inde FADOQ
1er septembre	Fête des Ethnies

Plusieurs autres activités à venir!

Maison de la culture de La Macaza
PROGRAMMATION ÉTÉ 2018



PÉRIODE D'OUVERTURE DES EXPOSITIONS
du samedi **19 mai** au dimanche **9 septembre**

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi-mardi FERMÉ (Voir **Exceptions** plus bas)
Mercredi, jeudi, vendredi OUVERT de 13h00 à 17h00
Samedi, dimanche OUVERT de 12h00 à 17h00

OUVERT les lundis 21 mai, 25 juin, 2 juillet et 3 septembre
de 12h00 à 17h00

EXPOSITIONS :

L'ÉCOLE D'ANTAN
du samedi **19 mai** au dimanche **9 septembre**

CETTE TERRE DANS MES OS
du samedi **19 mai** au lundi **2 juillet**
Un hommage à la femme et la nature, Jeane Fabb

EXPÉDITIONS BORÉAL ART/NATURE
du samedi **19 mai** au dimanche **9 septembre**

LE 70e DU DRAPEAU DU QUÉBEC
du samedi **19 mai** au dimanche **9 septembre**

ARTISTES EXPOSANTS : Yolande Lavigneur,
Diane Bélair, Monique Paquette
du **jeudi 5 juillet** au **dimanche 9 septembre**
Vernissage : le **jeudi 5 juillet**, de 5h à 7h

Bienvenue à tous les visiteurs!

CONCOURS PHOTOS 2018

«Thème : À la découverte des saisons»

Le concours s'adresse à tous les citoyens ou villégiateurs de La Macaza.

La date limite pour soumettre vos photos (maximum 8 photos) est le **17 août 2018** et doivent nous parvenir par courriel à l'adresse suivante : loisirs@munilamacaza.ca ou remises au bureau de la Municipalité en incluant une description de l'endroit où a été prise la photo.

Un comité de sélection fera une présélection des photos (2 ados, 2 adultes/ainés) le mercredi 22 août 2018. Si vous êtes intéressé, veuillez informer Laurent Bourgie.

Le public sera invité à venir voter pour leur «**coup de cœur**» lors de l'exposition à la bibliothèque du 1^{er} au 27 septembre.

Le 29 septembre dans le cadre de la Journée de la culture, nous dévoilerons les gagnants ou gagnantes de la prochaine édition du calendrier municipal 2019.

Pour toutes informations vous pouvez communiquer avec Laurent Bourgie au 819-275-2077 poste 33.

Bonne chance!



La municipalité est à la recherche d'un **bénévole-artisan** pour construire un croque-livres qui sera installé dans le parc Adolphe Ozell.

Vous pouvez communiquer avec Karine pour plus de détails au 819-275-2077 poste 25.

PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT

PÉRIODE D'OUVERTURE

du 21 juin au 3 septembre 2018

Horaire :

lundi au jeudi, de 8 h à 15 h 30

vendredi, de 8 h à 22 h

samedi, de 8 h à 20 h

dimanche, de 8 h à 18 h

Accueil La Cachée
1002, rue du Lac Caché
La Macaza (Québec)
Téléphone : 819 686-1880
parc.mont-tremblant@sepaq.com

**Gratuit pour les citoyens de Macaza
Avec preuve de résidence**

Parler pour Parler Programmation estivale

Deux visites dans des jardins de la région et la possibilité de faire des achats.

Mardi, le 17 juillet : Jardins des Plantes Indigènes en floraison au 1464 des Tilleuls, Nominique – Entrée \$7.00 ou \$5.00 si plus de 10 personnes

Mercredi, le 15 août : Jardin d'Éden de la Rouge (environ 120 espèces hémérocailles) au 3298 Lac Boileau Ouest, Rivière-Rouge – Entrée \$5.00

Le départ aura lieu à la municipalité à 13h30.

Si vous êtes intéressés à l'une ou les deux visites, svp confirmer votre participation **le plus rapidement possible** à Pierrette Charette au 819-275-3734 et si vous êtes disponible pour le covoiturage.

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION LAC MACAZA

L'Association du Lac Macaza tient à vous informer de l'activité "*Journée sans gaz*" qui se tiendra le 7 juillet 2018. Le départ de l'activité se fera à 11h à partir du Pont Méthot, stationnement chez M. Pat Ouellette au 791 chemin du Lac Macaza. Toutes embarcations sans moteur sont les bienvenues (canot, kayak, planche à pagaie, chaloupe, ect...) Tous les participants devront avoir leurs ceintures de sauvetage. L'activité est d'une durée de 2h30, les participants auront à la fin du parcours, sur la plage de M. et Madame Vanier située au 356 chemin du Lac Macaza, un léger goûter comprenant hot-dog, hamburger, croustilles et breuvages. Le tout est gratuit pour les membres de l'association, des frais de 5.00\$ seront demandés pour les autres participants. En cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain.

Pour toutes inscriptions ou informations, communiquer avant le 5 juillet avec Serge Beaudoin au numéro suivant : 819-275-7413.



Piscine municipale extérieure au parc Liguori-Gervais au 601, chemin de la Rivière Sud.



Horaire bain libre été 2018

**Ouverture: 23 juin au
dimanche 19 août**

Pour tous: 12 h à 18 h

Pour adultes: 18 h à 19 h

Si la température et la fréquentation le
permettent :

Ouverture les 25, 26 août et 1^{er} et 2 septembre, de 12 h à 16 h

Calendrier des événements

Juillet 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Écocentre 8h à 16h	2 Écocentre 8h à 16h	3 Écocentre 8h à 16h	4	5	6 Écocentre 8h à 16h	7 *Écocentre 8h à 12h *Ass. du Lac Macaza Journée sans gaz
8 Écocentre 8h à 16h	9	10 16h30-Ligue de pétanque	11	12	13 Écocentre 8h à 16h Festival Villageois 19h30	14 Écocentre 8h à 12h
15 Écocentre 8h à 16h	16	17 Parler pour parler - 13h30 16h30-Ligue de pétanque	18	19	20 Écocentre 8h à 16h Festival Villageois 19h30	21 Écocentre 8h à 12h
22 Écocentre 8h à 16h	23	24 16h30-Ligue de pétanque	25	26	27 Écocentre 8h à 16h *Nouveaux arrivants Festival Villageois 19h30	28 Écocentre 8h à 12h
29 Écocentre 8h à 16h	30	31 16h30-Ligue de pétanque	1 ^{er} août	2 ^e août	3 ^e août Festival Villageois 19h30	

Pour recevoir les communiqués de la
Municipalité, veuillez envoyer votre
adresse courriel à info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la prochaine édition
11 juillet 2018

Prochaine parution :
Début août 2018

Imprimé par :

Centre de copies et d'impressions
Bureautique des Trois Vallées SENC
2, des Fondateurs
La Minerve, Québec J0T 1S0
Tél. : 819-274-2660
Courriel : ebtv258@hotmail.com

